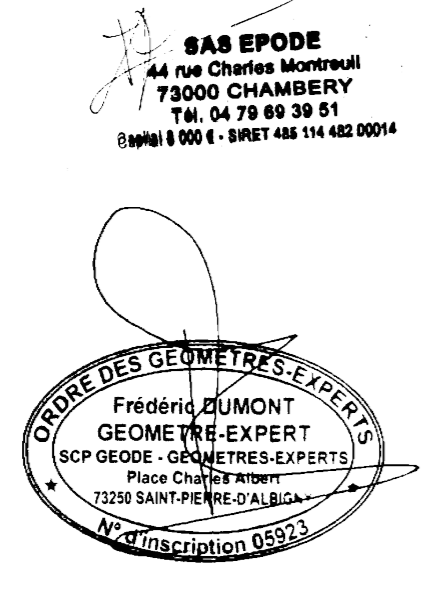


# Plan de Composition



Pièce PA4		Modifications	
N° de planche		Indice	Date
N° de dossier	GS 225926	A	
Date	02/02/2023	B	
		C	
		D	
		E	
Projection CC45 - RGF 93	Géoréférencement effectué par Système GNSS temps réel connecté au réseau TERIA grille de conversion altimétrique RAF18	F	
Niveaulement NGF-IGN69		G	
Etabli par : AD	225926_PA4.dwg	H	
Vérifié par : FD	PA4_Plan_Composition_250	I	
Nature Modification :		J	
A			
B			
C			

REPRODUCTION INTERDITE ET STRICTEMENT RESERVÉE - L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature originale du Géomètre-Expert.

**Topographie**

- Borne de remembrement
- Borne OGE existante
- Borne pierre
- Piquet bois
- Bâti dur
- 189 Numéro Cadastral
- Application du plan cadastral réalisée par agrandissement et calage du plan au 1/1000. L'application cadastrale représentée ne confère aucune garantie juridique ni droit de propriété.

**Bornage amiable effectué le 09/01/2023**

- Point nouveau (Borne, piquet, angle mur, spit...)
- Limite déterminée par le bornage
- Alignement du Domaine Public (Chemin de la Creuse) Arrêté n°...
- Alignement du Domaine Public (Route de Menjoud) Arrêté n°...

Les limites indiquées sur le plan de bornage par des lettres ont été validées contradictoirement avec les riverains concernés. Le procès-verbal de bornage complet dressé est conservé dans les archives du cabinet Géode, géomètres-experts et consultable sur demande. Les cotations exprimées représentent des distances horizontales. Les surfaces exprimées en m² sont arpentées. Les surfaces exprimées en ares (a) sont des surfaces fiscales.

**Réseau existant**

- Coffret EDF
- Plaque gaz
- Poteau téléphone
- Plaque téléphonique
- Poteau électrique
- Lampadaire
- Bouche à clé
- Grille
- Tampon EP / EU

**Légende projet**

- Lot à bâtir
- Accès au lotissement
- Voirie de 5m de largeur longée d'un piétonnier de 1m20
- Coups de la Pièce PA5
- Périmètre du lotissement
- Accès aux lots (5m x 5m)
- Places de stationnement - zone non close
- Bord de la voirie existante élargie à 5m
- Talus à créer
- Possibilité de déplacement de l'accès au lot
- Res. eau potable
- Res. eaux pluviales
- Res. eaux usées
- Res. téléphone
- Res. électricité

